

FORMATION LONGUE CREATION D'ENTREPRISE

Informations aux personnes en situation de handicap ou d'invalidité :

- L'Aceisp est signataire de la Charte régionale H+ : pour plus d'informations sur la Charte H+, cliquer ici : [Information H+](#)
- Une personne référente spécialisée sur les questions liées au handicap est mobilisable
- Les locaux de l'Aceisp sont accessibles aux personnes à mobilité réduite



Pré-requis

- Maîtriser, à minima, les compétences socles (référentiel Cléa)
- Posséder la qualification requise juridiquement pour exercer l'activité visée (si métiers réglementés) ou avoir son financement pour réaliser la formation « métier » nécessaire
- Le projet de création doit pouvoir être compatible avec la durée de la formation
- Avoir identifié un projet de création

Modalités et délais d'accès

- Sur inscription d'un conseiller : Pôle Emploi, Mission locale, Conseiller création d'entreprise Aceisp
- Inscription via le site internet ou l'application CPF
- Elaboration d'un plan individuel de formation suite à une information collective obligatoire

Objectifs



- Valider et élaborer un projet de création ou de reprise d'entreprise
- Consolider les savoirs des caractéristiques de la posture entrepreneuriale
- Acquérir une méthodologie de création – reprise d'activité économique
- Valoriser ses compétences professionnelles dans le cadre d'un projet de création – reprise d'entreprise
- Construire son réseau

Objectifs opérationnels

- Appréhender la méthodologie de création de son activité
- Structurer et étudier son projet de création d'entreprise
- Formaliser son plan d'affaires prévisionnel

- Elaborer et formaliser son plan d'action pour développer son projet
- Connaître son environnement et les partenaires de son projet de création



Méthodes utilisées

- Animation en présentiel ou en distanciel de 6 modules
- Travail en groupe sur des exercices et des cas concrets
- Adaptation des éléments généraux aux cas particuliers

Contenu pédagogique

- Adopter la posture de l'entrepreneur
- Maîtriser l'outil informatique et digitaliser l'entreprise
- Construire sa stratégie de réseautage
- Réaliser son étude de marché
- Concevoir sa stratégie commerciale
- Développer son potentiel commercial
- Elaborer la stratégie de communication
- Vendre, fidéliser
- Etablir la faisabilité financière
- Effectuer les choix juridiques et fiscaux, maîtriser l'environnement réglementaire
- Formaliser et valider son projet
- Piloter le lancement

Moyens pédagogiques

- Salle de formation dédiée avec ordinateurs portables, connexion internet haut débit, vidéo projecteur imprimante et scanner
- Utilisation de ressources en ligne, sites et logiciels spécifiques

Modalités d'évaluation :



- Présentation orale et devant jury de son projet de création – reprise
- Présentation écrite du plan d'affaires prévisionnel et plan d'actions pour mettre en place son projet de création reprise
- Questionnaire de satisfaction à chaud

Modalités de mise en œuvre

- Dates de l'action : En fonction du planning établi
- Durée : 314 heures maximum
- Horaire : 9h00 – 12h030 et 13h30 – 17h - Obligation de présence et d'assiduité
- Lieu d'accueil :
 - Aceisp, 12 – 14 Rue Claude Genin, 38100 Grenoble
 - Cowork in Voiron, 80 boulevard Franklin Roosevelt, 38500 Voiron



Contact



Aceisp aceisp@aceisp.org 04 76 96 48 27

Financement



- Coût total financé par Pôle Emploi. Statut : stagiaire de la formation professionnelle
Modalités de rémunération : AREF / RFF / RFPE
- CPF
- Gratuit pour les porteurs de projet

Évaluation de la formation



- Taux de satisfaction des participant.es : 93%
- Résultats obtenus : Point sur l'évolution du projet professionnel à 3 mois et à 6 mois avec enquête individuelle :
A 3 mois : 18% des créateurs sont toujours en activité / 56% des personnes ont réorienté leur projet sur de l'emploi / 27% des personnes sont en formation ou ont été en formation.
A 6 mois : 17,5% des créateurs sont toujours en activité / 56,5% des personnes ont réorienté leur projet sur de l'emploi / 27% des personnes sont en formation ou ont été en formation.

Date de mise à jour de la fiche : 1^{er} juin 2021